

**COMMUNIQUÉ**  
**30 juin 2010**

## **Appel d'offre d'Hydro-Québec Distribution : Pessamit va de l'avant avec le projet de centrales hydroélectriques sur la rivière Sault-aux-Cochons**

**PESSAMIT, QC, le 30 juin /CNW Telbec/ - À la suite à la divulgation par Hydro-Québec des projets retenus dans le cadre du Programme d'achat d'électricité de 150 MW d'énergie provenant de centrales hydroélectriques de 50 MW et moins, le Chef du Conseil des Innus de Pessamit, Raphaël Picard, annonce officiellement que les projets de centrales hydroélectriques des Chutes du 4 Milles et du 6 Milles sur la rivière Sault-aux-Cochons seront développés par la société en commandite Hydro-électrique Pessamit Inc. au coût de 65 millions\$.**

Ces petites centrales produiront respectivement 5,5 et 13,2 MW et généreront des revenus annuels de plus de 7,7 M\$ par année lors de leur mise en service. Localisées sur la rivière du Sault-aux-Cochons, sur le Nitassinan (territoire ancestral innu) de Pessamit, et dans la municipalité de Forestville (MRC de la Haute-Côte-Nord), elles permettront de livrer plus de 93 GWh d'énergie propre et renouvelable à la population. Selon la politique des Innus de Pessamit, les entreprises localisées dans la région seront favorisées lors de la construction. "Ce projet permettra la création d'environ 100 emplois directs et de 20 emplois indirects, ainsi que des retombées significatives pour la communauté de Pessamit", a souligné le Chef Raphaël Picard.

Le Chef rappelle que la communauté de Pessamit avait obtenu l'exclusivité des droits sur ces deux sites en 2001, et avait entamé les études techniques et environnementales pour leur mise en œuvre. Plusieurs consultations publiques ont été tenues entre 2006 et 2009 dans les communautés de Pessamit et de Forestville, où les projets avaient obtenus des appuis favorables.

Suite à l'obtention de permis environnementaux, les activités de construction devraient s'étaler jusqu'en 2013. Les unités de production seront opérées sur une durée minimale de 20 années en vertu d'un contrat à intervenir avec Hydro-Québec Distribution, le tout, renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans. La communauté de Pessamit et le gouvernement du Québec ayant convenu de réserver exclusivement ces deux sites et leurs forces hydrauliques à Pessamit, la perspective de produire une énergie verte et renouvelable pourra donc se prolonger au delà des générations futures.

"Je suis fier de mentionner que ces deux projets de développement suivent les principes de développement durable chers à nos membres et à notre nation", a précisé le Chef Picard. Le Conseil des Innus de Pessamit tient également à remercier tous les organismes qui l'ont soutenu dans le déroulement de ces projets jusqu'à ce jour, en l'occurrence la MRC de la Haute-Côte-Nord, avec qui il a signé un protocole de collaboration, ainsi que la municipalité de Forestville et les organismes gouvernementaux en charge de tels projets de développement, sans oublier le soutien et la patience de la population de Pessamit.